CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

PRIMO 1

SCPI au capital de 123 252 000 €.
Siège social 41 rue du Capitaine Guynemer - 92400 COURBEVOIE.
513 167 239 R.C.S. NANTERRE.

SECOND AVIS DE CONVOCATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2014 n'ayant pu se tenir faute de quorum requis, la Société FIDUCIAL GERANCE, agissant en qualité de société de gestion de la SCPI **PRIMO 1**, à l'honneur de convoquer, Mesdames et Messieurs les porteurs de parts, à une seconde Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le :

Jeudi 26 juin 2014 à 15h30
Immeuble Ellipse - 41 avenue Gambetta - 92400 COURBEVOIE

à l'effet de délibérer sur **l'ordre du jour** suivant :

Décisions soumises à l'assemblée générale extraordinaire
Ancienne et nouvelle numérotation des résolutions soumises au vote et leur intitulé inchangé
10 à **1.** Modification des statuts - Mise à jour des articles et textes applicables à votre SCPI.
11 à **2.** Modification des statuts - Extension de l'objet social.
12 à **3.** Modification des statuts – Insertion des dispositions de l'article 422-201 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers organisant la désignation des membres du Conseil de Surveillance.
13 à **4.** Modification des statuts – Insertion de dispositions relatives à l'interdiction de détention de parts par les US person telles que définies par les autorités américaines des marchés financiers.
14-15 à **5-6**. Modification des statuts – Insertion de nouvelles dispositions prévues par les textes soit en complément, soit en raison de leur nouveauté.
16 à **7**. Adoption des statuts article par article puis dans son ensemble.
17 à **8**. Pouvoirs.

Conformément à l'article R.214-141 du Code monétaire et financier, le formulaire de vote vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour. En conséquence, la Société de Gestion conserve les bulletins de vote des associés qui se sont exprimés lors de la première convocation. Les associés qui ne se sont pas exprimés lors de cette première convocation et qui n'assisteraient pas à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2014, sont invités à bien vouloir nous retourner le bulletin de vote qu'ils ont reçu avec la première convocation.

La Société de Gestion
FIDUCIAL Gérance

1403254